

Objet : **Production de fiches halieutiques dans le cadre de deux demandes d'autorisation de travaux par des extracteurs de granulats marins en Pays de la Loire.**

Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer
Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture
Sous-Direction des ressources halieutiques
92055 Paris-La-Défense cedex

le président directeur général

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère industriel et commercial

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

Issy-Les-Moulineaux, le 07 AVR. 2016

n/réf. : PDG/LD/16-049

Affaire suivie par Patrick BERTHOU (RBE-STH), Luc DRÉVÈS (coord.)

v/réf. : Courrier du 11 décembre 2015, saisine 009257

Monsieur le Directeur

L'Ifremer a bien reçu votre courrier du 11 décembre dernier sollicitant « *la production de fiches halieutiques décrivant l'activité des navires de pêche géolocalisés et non géolocalisés* » pour chacun des sites de Cairnstrath A et Cairnstrath SN2 concernés par des extractions de granulats marins. Ces fiches, concernant la période 2012-2014, doivent préalablement faire l'objet d'une « *vérification en interne à Ifremer* ».

Vous rappelez que ces fiches sont produites dans le cadre de la convention socle DPMA-Ifremer à la demande de la DPMA.

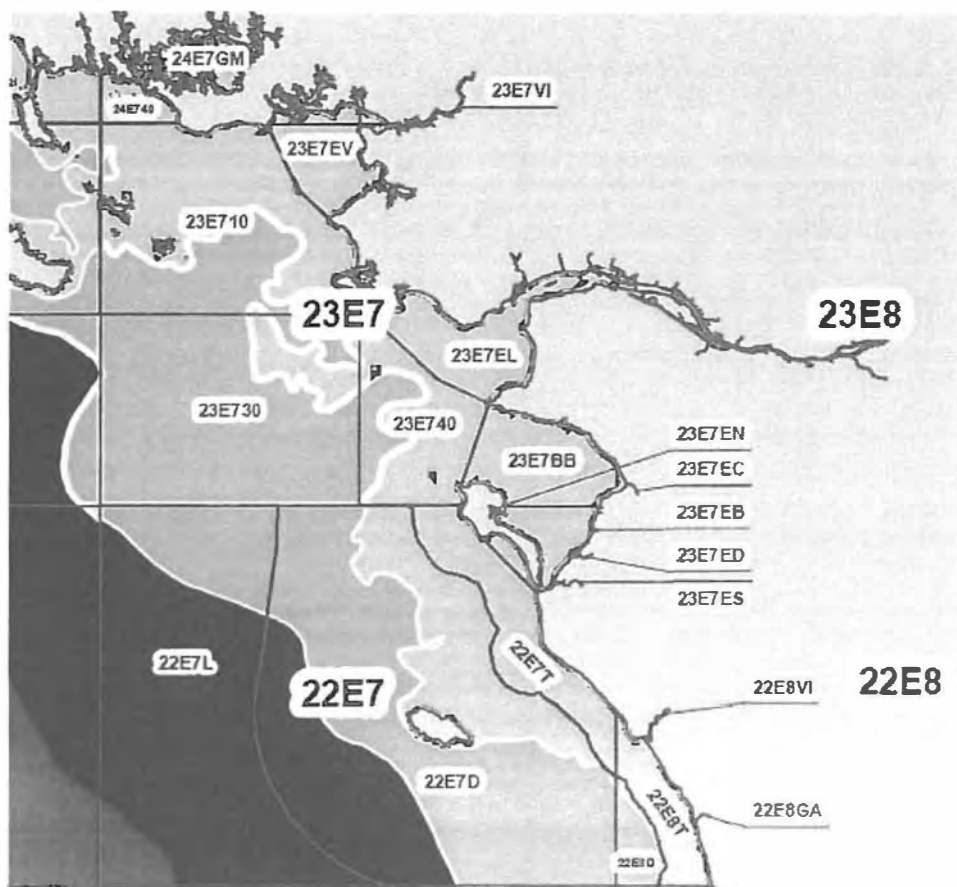
La finalisation de votre demande, comprenant la vérification en interne demandée, a conduit l'Ifremer à vous adresser des premiers éléments le 2 février dernier, complétés par un envoi le 31 mars. Ainsi, pour chacun des deux sites et pour chacune des trois années, vous ont été communiquées

- une fiche pour les navires géolocalisés,
- une fiche pour les navires non géolocalisés
- une fiche de synthèse

Le présent courrier officialise ces deux phases de réponses de notre Institut concrétisées par l'envoi de 18 fiches halieutiques. A titre d'exemple, sont jointes à ce courrier deux fiches halieutiques relatives au site de Cairnstrath SN2 pour l'année 2014, concernant les navires d'une part géolocalisés, d'autre part non géolocalisés.

Le travail réalisé illustre la grande plus-value que génère l'information satellitaire obtenue à travers les données VMS disponibles pour les navires de plus de 12 mètres pour quantifier précisément l'activité halieutique dans des secteurs d'emprise géographique aussi réduite. L'examen attentif des positions élémentaires montre par ailleurs que les secteurs étudiés se situent sur des traînes de chalutage.

Pour les navires de moins de 12 mètres non géolocalisés, l'information disponible par les services de l'Ifremer est issue des calendriers mensuels d'activité dans lesquels la spatialisation des activités par métier est appréhendée à l'échelle des rectangles ou des sous rectangles statistiques (cartel).



Carte 1 : Zones statistiques prises en compte dans la spatialisation des métiers décrits dans les calendriers mensuels d'activité

Les deux sites étudiés dans le cadre de cette saisine se situant à cheval sur les rectangles statistiques 22E7 et 23E7, il a donc été nécessaire de sélectionner la population des navires non géolocalisés opérant dans l'un ou l'autre de ces rectangles. Il en résulte une surestimation de la population réellement active dans ces espaces, d'autant plus forte que les zones étudiées sont de taille réduite.

En souhaitant avoir répondu à votre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pièces jointes :

- Bilan des activités de pêche professionnelle embarquée – Document de travail sur la base de données existantes (SIPA-SIH) – Zone Cairnstrath SN2 – Année 2014 – **Navires géolocalisés**.
- Bilan des activités de pêche professionnelle embarquée – Document de travail sur la base de données existantes (SIPA-SIH) – Zone Cairnstrath SN2 – Année 2014 – **Navires non géolocalisés**

Copies :

- Direction Centre Ifremer Atlantique
- Direction Centre Ifremer Bretagne

Annexe : Coordonnées géographiques des zones

Coordonnées périmètre Cairnstrath A - Superficie 3,6km ²		
Sommet	WGS 84	
A	47°00,80' N	2°33,00' W
B	47°00,44' N	2°32,70' W
G	46°59,13' N	2°35,90' W
H	46°59,50' N	2°36,20' W

Coordonnées périmètre Cairnstrath SN2 - Superficie 5,6km ²		
Sommet	WGS 84	
B	47°00,44' N	2°32,70' W
C	46°59,72' N	2°32,11' W
D	46°58,86' N	2°34,21' W
E	46°59,19' N	2°34,45' W
F	46°59,00' N	2°35,80' W
G	46°59,13' N	2°35,90' W